

GASTRONOMIE. Les opposants au gavage et avec lui au foie gras sont de plus en plus nombreux

Le foie gras, cible d'activistes anti-gavage ?



Les critiques les plus virulentes ne touchent pas encore la production fermière, mais les élevages industriels. (archives « SO »)

Cela peut faire sourire dans les cantons du Périgord, mais la filière grasse n'a jamais été autant visée. En ces périodes de fêtes, la course au bout de gras pour la table de réveillon est plus que jamais un sport national. On se gavage sans finalement savoir que certains fourbissent leurs armes pour couper les pattes de la filière du foie gras.

Ils ne sont pas nouveaux, mais les « anti-gavage » se multiplient et se mobilisent de plus en plus. En surfant sur Internet, de nombreux sites exposent leurs points de vue radicalement opposés à ces pratiques. On se souvient qu'il y a quelques années, l'association One Voice avait distribué un tract à Sarlat contre le gavage.

Grâce à leurs célèbres porte-parole, Roger Moore ou d'Arnold Schwarzenegger entre autres, les opposants au gavage des palmipèdes interpellent de plus en plus l'opinion. Le mois dernier, l'ex James Bond, par le biais de l'association Peta et d'une campagne d'affichage devant la chaîne anglaise de magasins Selfridges, a réussi à y faire interdire la vente de foie gras.

Ce n'est pas tant le foie gras qui est la cible des militants, mais plutôt le gavage. Les critiques les plus virulentes ne touchent pas trop encore la production fermière, mais les élevages industriels. Les poids lourds comme Euralis (et donc Rougié), Delpeyrat ou Labeyrie sont les premiers visés. En juin, une manifestation était organisée devant le siège d'Euralis à Pau. En ces périodes de fêtes de fin d'année, il y avait des manifestations et des stands de sensibilisation un peu partout en France.

Vandalisme

La question est de savoir si la lutte des anti va se durcir. Pour l'heure, le site « bite back » qui référence au jour le jour les agissements musclés des activistes du Front de libération des animaux (ALF), bien connus en Sarladais pour avoir revendiqué l'acte de vandalisme dans

l'élevage de visons de Saint-Cybranet en octobre dernier, fait état d'une quinzaine d'actions en direction du foie gras.

Mais ces actions ne visent pas les éleveurs. Seuls les vendeurs de foie gras sont dans le collimateur tels que les restaurants et les boutiques. Et un seul magasin a été vandalisé en France, les deux boutiques Vallette de Paris, en juillet 2008.

Avec son titre revendiqué de capitale du foie gras, sa fête de l'oie en février et ses nombreuses boutiques spécialisées Sarlat ferait sans doute une belle cible pour ses activistes...

La France de plus en plus isolée

Le premier coup de semonce a été ressenti en 1998, lorsqu'un rapport d'experts de la Commission européenne condamne le gavage. En 2004, la riposte est lancée avec des chercheurs de l'Inra qui publient la synthèse de leurs travaux qui contredisent les conclusions du rapport européen.

En substance, ils disent que la stéatose est réversible et que l'oiseau n'est pas malade, que le gavage exploite une faculté naturelle du canard, que le palmipède est glouton et que le gavage ne le fait pas souffrir.

Et c'est sur ces points que les anti et les pros s'opposent. Les « anti » soutiennent que le gavage est un procédé barbare qui fait souffrir l'animal et le rend malade.

En France, où l'on produit et l'on consomme 75 % du foie gras mondial, la question a été réglée en 2005 par les députés dans la loi d'orientation agricole avec un amendement inséré dans l'article L. 654-27 du code rural : « Le foie gras fait partie du patrimoine culturel et gastronomique protégé en France. On entend par foie gras, le foie d'un canard ou d'une oie spécialement engraisé par gavage. » On peut lire dans la loi : « Du point de vue scientifique, l'état des recherches permet de répondre de manière incontestable aux idées reçues sur le bien-être des palmipèdes gras en période de gavage. Le foie d'un palmipède gavé n'est pas pathologique, il s'agit d'un stockage de graisse physiologique qui n'est possible qu'en dehors de tout stress ou souffrance de l'animal, d'un phénomène réversible, et non d'une lésion hépatique. »

Maïs contre pâtée

Le foie gras ne serait-il donc pas plus mis en danger par l'Europe que par les ouvriers de cages ? Euro-Toques, l'association créée par Paul Bocuse et qui compte aujourd'hui 4 000 cuisiniers adhérents, face aux menaces de l'Europe et des anti-gavage, a pris cette année position pour un « foie gras de qualité ».

Ils se tournent vers le « fermier » avec des canards élevés aux maïs grain traditionnel, dans un parcours herbeux puis dans des cages collectives pour un gavage de 15 jours (contre 10

dans la loi). Ils condamnent la pâtée de certains industriels. Depuis le début de l'année, ils préparent un dossier pour déposer auprès de la Commission européenne un cahier des charges respectueux de l'animal et des traditions en termes définis après les AOP et IGP : le STG, spécialité traditionnelle garantie.

F. D.

Un produit véritablement menacé

Le gavage est interdit en Allemagne, Autriche, Danemark, Finlande, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne (depuis 1999, ancien 5e producteur mondial), République Tchèque, Royaume-Uni, Suède, Norvège, Suisse, Israël (depuis 2003, ancien 4e producteur mondial), États-Unis (Californie) et Argentine. Le foie gras est contesté ou interdit en Allemagne, Autriche, Angleterre, Pays-Bas, Danemark, Finlande, Luxembourg, Suisse, Norvège, République Tchèque, Suède, Argentine, États-Unis (Illinois et Californie). L'Association française de défense de la cause animale, « L214 », qui mène une campagne anti-gavage (www.stopgavage.com), a fait réaliser un sondage CSA. 44 % des Français seraient favorables à l'interdiction du gavage des oies et des canards. 63 % penseraient que le gavage est source de souffrance. Mais seulement 13 % de ces mêmes personnes seraient prêtes à refuser de manger du foie gras si elles étaient invitées à dîner.